

Association PÈLERINAGE DU ROSAIRE

Section Régionale Vallée de la Loire

E-mail : rosaire.valleedelaloire@gmail.com

Site : www.pelerinage-rosaire.org

2024

Adresse Postale pour tout courrier :

PÈLERINAGE DU ROSAIRE

36 rue Barra - 49045 ANGERS

Tél. 02 41 22 48 67 - 06 50 89 67 71

Demande d'inscription au PÈLERINAGE DU ROSAIRE Départ le 1 octobre au matin - Retour le 06 octobre en soirée

Un bulletin par personne à retourner avec le règlement à l'adresse ci-dessus, conserver la fiche rose.

PARTICIPANT

- Pèlerin Commissaire Hôtesse Choriste IDE
 Hospitalière Brancardier Aumônier Médecin Kiné

M., Mme, Abbé, Sr, Fr : Prénom :

Adresse :

Code postal : [][][][][][] VILLE : Tél. portable :

Date de naissance : [][][][][][][][][][]

Courriel : Tél. fixe :

ASSURANCE RAPATRIEMENT

Cie d'assurance ou banque :

Tél. :

N° de contrat / police / CB :

PERSONNE À CONTACTER en cas d'accident

M., Mme :

Prénom :

Tél. :

Besoin d'un jeune pour pousser mon fauteuil roulant : oui non Mon poids : kg

Besoin d'un fauteuil roulant : oui non J'ai mon fauteuil roulant : oui non

Si oui, caution de 50 € à l'ordre de l'Association du Rosaire

RÈGLEMENT

Je viens en car

| | |
|------------------------------------|----------------|
| Frais d'inscription | 70 € |
| Cotisation régionale | 15 € |
| Transport en car | 135 € |
| Foulard 3 € | € |
| Insigne 3 € | € |
| Don (reçu fiscal à partir de 25 €) | € |
| TOTAL | € |

Je viens par mes propres moyens

| |
|----------------|
| 70 € |
| 15 € |
| € |
| € |
| € |
| € |
| € |

Paiement par Chèque (ordre : Association du Rosaire) Espèces Virement (IBAN FR76 1027 8361 8400 0101 8620 106)

TRANSPORT : CAR

Encadrer la ville de départ.

ANCENIS / ANGERS / CHEMILLÉ / CHOLET

CLISSON / NANTES / SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES

SAUMUR / SAVENAY / TOURS

HÔTEL réservé par le secrétariat

Date d'arrivée :

Premier repas : Petit déj Déjeuner Dîner

Date de départ :

Dernier repas : Petit déj Déjeuner Dîner

CONDITIONS D'ANNULATION

En cas d'annulation, seuls les frais de transport seront remboursés sur justificatifs (certificat médical, ...)

Notre pèlerinage est effectué selon les conditions générales de vente stipulées au verso, décret n° 94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n° 92-645 du 13/7/1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de pèlerinages. En cas de réclamation, adressez votre courrier par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse ci-dessus.

Je soussigné, m'engage à respecter les mesures sanitaires en vigueur au moment du pèlerinage et certifie avoir pris connaissance du programme, de la participation financière et des conditions générales et particulières Je vous confirme mon inscription et vous adresse la somme de €.

A, le Signature :